

PHOTOTHÈQUE PARTAGÉE – À la découverte de la mer et du littoral

Les règles de téléchargement des photographies

En téléchargeant une photographie, vous acceptez les règles d'utilisation suivantes:

La photothèque propose des photographies sous licences Creative Commons « Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions » ([CC BY NC SA](#)).



Attribution/Paternité : obligatoire pour toutes les photographies. Vous devez créditer l'auteur de l'œuvre originale, sans pour autant que ce dernier approuve ou vous donne son aval ou son soutien.

⇒ sur le support d'édition, le crédit photo doit être **obligatoirement** mentionné :
© Prénom Nom (du photographe)

Pas d'utilisation commerciale : vous êtes autorisé à reproduire et à diffuser l'œuvre pour toute utilisation autre que commerciale.

Partage dans les mêmes conditions : l'auteur vous autorise à reproduire, diffuser et modifier son œuvre, sous les mêmes conditions de distribution que l'œuvre d'origine (en reproduisant les droits liés à la licence).